

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

Page 09

Marie-Christine Cazier

Un ancien "record de France" dans la ville

www.
la ville du bois.fr

Actualités



Bientôt une
fresque sous
la passerelle
.....

04

Actualités



Avec la
téléalarme,
vivre chez soi
en toute sérénité
.....

05



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

Les Bartelottes ? Un projet complexe, constitué d'une opération privée de réalisation de logements aidés et d'une opération publique de construction d'une école et d'un gymnase. Nous atteignons la fin de la première étape. **Les travaux vont enfin pouvoir commencer !** En effet, la date de signature des derniers actes est fixée et la commune vient de recevoir du Conseil Général l'autorisation de commencer les travaux, avant de nous attribuer la dernière subvention attendue.

Tout finit donc par arriver... cependant en partie et pas dans les délais prévus il y a quelques années. La réduction du montant des subventions, consécutive à la modification des critères d'attribution, **pénalise fortement la collectivité. Nous y ferons face**, à la fois en allongeant la durée du remboursement de l'emprunt, grâce aux nouvelles dispositions mises en place par l'Etat en cette période de crise et aussi par une rigueur budgétaire sans faille, plus nécessaire que jamais. Nous avons également choisi, je le rappelle, de **ne pas augmenter les taux d'imposition locaux**.

Il est donc temps maintenant de refermer cette page et de nous tourner vers l'avenir pour réussir cette deuxième étape, à savoir : la réalisation des bâtiments nécessaires à nos enfants, à nos associations et aux familles urbisylvaines actuelles et à celles qui vont venir.

Nous aurons certainement l'occasion de nous retrouver sur le site lors de la pose de la première pierre. En attendant, je vous souhaite de profiter des vacances et du beau temps qui sera peut-être enfin au rendez-vous.

Votre maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	7
Loisirs	8
Portrait	9
Expression libre	10
Infos pratiques	11
Agenda	12

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois

Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet

et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

.....

Distribution de

"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



25 mai

Journée de la petite enfance

Le baby-puces a attiré les familles de La Ville du Bois et d'ailleurs, lors de la journée de la petite enfance. Les tout-petits ont bénéficié d'animations variées et pédagogiques, autour du thème de l'environnement.



Photos : Dominique Dubarry-Loison

31 mai

Fête des voisins

Quelques familles urbisylvaines se sont retrouvées pour passer ensemble un moment convivial. Les organisateurs remercient Inter'Val et le Micado pour leur participation active.

Photo : ClearProd



8 mai

Célébration du 8 Mai 1945

68^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945, suivi d'un hommage à Jean Moulin héros de la Résistance Française.

retour sur

24 mai

Inauguration de "La Belle des Bois", de la halle et de la véranda

Trois inaugurations ont eu lieu aux deux extrémités de la rue du Plessis-Saint-Père, au nord de la ville. Le Maire, Jean-Pierre Meur, a inauguré la sculpture de Toto "la Belle des Bois" puis la nouvelle véranda à la ferme de la Croix Saint-Jacques. Les Urbisylvains présents ont ensuite découvert la halle (photo), en service depuis quelques mois. Cette salle multifonctions sert aux accueils de loisirs et est ouverte à la location des Urbisylvains le week-end.



RÉALISATION D'UNE FRESQUE

Les jeunes "se bougent" pour leur ville

Habités des lieux, cinq jeunes Urbisylvains vont embellir pas moins de 150 m² de murs, situés sous la passerelle de la rue des Ecoles, entre la bibliothèque et l'école Marie Curie. Encadrés par l'association de prévention Inter'Val, ils vont réaliser à la bombe vagues et hérissons, l'animal fétiche

des jeunes. Le dessin a été pensé par les jeunes, validé par les élus, réalisé par l'artiste Dumé. Avec les services Techniques, les peintres en herbe vont "préparer le terrain" en nettoyant et recouvrant murs et poteaux d'une sous-couche blanche. Le chantier va démarrer le 8 juillet et va se

poursuivre pendant trois semaines : une pour le nettoyage puis deux pour la réalisation graphique. Le coût de la fresque, estimé à 5 400 €, est financé pour moitié par Inter'Val, le restant étant à la charge de la commune.



En bref

Se préparer pour la rentrée

Afin de pouvoir préparer leur rentrée dans les meilleures conditions, les Urbisylvains recevront fin août le guide municipal et "La Feuille du Bois" suivante.



Pour obtenir l'ensemble des décisions du conseil municipal :
01 64 49 59 49 ou
www.lavilledubois.fr
[Conseils municipaux]

INONDATIONS

Et maintenant ?

Le lundi 17 juin puis deux jours plus tard, la région a connu des pluies diluviennes. La Ville du Bois a ainsi vu une rivière couler dans la Grande Rue et dans de nombreuses autres rues, causant des dégâts importants dans de nombreuses propriétés.

La commune a incité les Urbisylvains à effectuer rapidement une déclaration auprès de leur assureur. En parallèle, elle constitue un dossier afin d'obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le 17 juin. C'est pourquoi elle demande à tous les Urbisylvains victimes de ces intempéries de se faire recenser auprès de la mairie, en apportant éventuellement une photo du sinistre. Ceci l'aidera à fournir un dossier complet.

Si la commission interministérielle émet un avis favorable à cette reconnaissance, les personnes recensées en seront alors avisées par un courrier personnalisé de la mairie. Elles auront alors dix jours pour en informer leur assureur. Ceci permettra alors aux personnes concernées d'être indemnisées de certains biens normalement exclus de la garantie. Car le financement de l'indemnisation des dommages subis au titre d'une catastrophe naturelle est pris en charge par un fonds d'assurance approvisionné par tous les assurés.

Pour se faire connaître : accueil de la mairie, place du Général de Gaulle, 01 64 49 59 49

PERSONNES ÂGÉES

Vivre chez soi en toute sérénité

Pour continuer à vivre chez elles en toute sérénité, les personnes âgées, dépendantes et/ou handicapées, disposent de deux services à domicile, simples à mettre en œuvre.

Le premier : la **téléalarme**, qui permet de sécuriser les personnes, 24 heures sur 24. Celles-ci portent autour du cou ou du poignet un boîtier, avec bouton d'appel. En cas de chute ou de danger, il leur suffit d'appuyer sur le bouton. Elles sont alors rapidement mises en relation avec une plate-forme d'écoute, qui appelle les familles ou, à défaut de réponse rapide, les secours. Pour bénéficier de la téléalarme, un simple abonnement téléphonique est nécessaire. L'installation de la téléalarme (coût et pose) est prise en charge, pour les personnes non imposables, par le Centre

Communal d'Action Sociale.

Autre possibilité pour faciliter le quotidien et rester chez soi : la **livraison des repas**. Ce service est possible toute la semaine, ponctuellement ou de façon régulière. Tous les repas sont confectionnés au restaurant scolaire ; ils ne peuvent prendre en compte les régimes alimentaires spécifiques.

Renseignements :

CCAS, 01 69 63 32 79



Madame Raoult porte son médaillon à la maison ou au jardin



En bref

Changement de propriétaire

Fin mai, le salon de coiffure situé au numéro 30 de la Grande Rue a changé de propriétaire. "Élégance" vous accueille du mardi au samedi, sans interruption méridienne :

- du mardi au jeudi, de 9h30 à 18h30
- le vendredi, de 9h30 à 19h30
- le samedi, de 9h à 17h.

Contact : 01 69 01 32 92

Déchets : bon à savoir

■ Les ordures ménagères (conteneurs gris) seront collectées le jeudi 15 août.

■ Tous les bacs roulants doivent être sortis la veille du passage du service, après 18h.

■ Le brûlage à l'air libre de tous déchets (herbes sèches, coupes d'arbres et autres matières végétales) est interdit toute l'année, mais toléré en foyer fermé du 1^{er} septembre au 31 mai, sous réserve de ne pas gêner les voisins.

La façade des habitations s'entretient

■ En cette période estivale, la municipalité invite les riverains à entretenir leur façade : travaux d'embellissement (peintures, nettoyage, retouches...), réalisation de clôture etc. L'aspect visuel de votre habitation est important pour vous, mais aussi pour la ville.

■ Conformément au code civil et au code des collectivités locales, les propriétaires sont tenus de tailler les haies débordant sur les trottoirs et empêchant les piétons de circuler en toute facilité.

Travaux en bref

■ L'accès des rues aux alentours des Bartelottes

Les travaux de terrassement de la future école viennent de commencer. Afin d'éviter la circulation des poids lourds dans la commune, l'allée Saint-Fiacre partant des courts de tennis jusqu'au chemin de Lunézy, sera neutralisée jusqu'à fin septembre, voire au-delà. D'autres fermetures d'accès pourraient être envisagées, pour lesquelles la rédaction vous informera au mieux.

■ L'école Marie Curie se prépare pour l'hiver

Construite dans les années 1970, l'école maternelle Marie Curie accueille six classes. Du fait d'un défaut de construction, elle a connu les derniers hivers des fuites récurrentes. La municipalité a donc décidé de refaire l'isolation de la toiture et l'étanchéité, des travaux relativement conséquents, pour un montant estimé à 311 000 €. Les équipes techniques profiteront de l'été pour réaliser les opérations les plus lourdes. Un chantier de cette ampleur nécessite environ dix semaines de travaux. Afin de pouvoir accueillir les classes dès le 3 septembre, tout sera aménagé pour qu'enfants et équipes techniques puissent cohabiter dans les meilleures conditions.

NAVETTE

Parcours et horaires adaptés aux demandes



A la suite de la réunion publique qui a eu lieu en avril, le parcours de la navette évolue. Nouveauté : il offre une desserte au centre commercial VDB.

■ Du 22 juillet au 31 août : service allégé

→ Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 : parcours sur l'ensemble de la ville, desservant notamment le centre commercial VDB et les arrêts de la RN 20. Cette boucle vise à maintenir un service pendant la période estivale et à pallier les fermetures des commerces du centre ville.

■ Dès septembre : de meilleures correspondances

→ Du lundi au vendredi, de 6h30 à 7h30 et de 18h45 à 19h : du sud de la ville vers la RN 20, assurant une correspondance sur la RN 20 avec les bus DM 151 et DM 153 dans les deux sens.

→ Du lundi au vendredi, de 8h à 10h30 et de 17h à 18h45 : circulation dans toute la ville, la navette desservant également le centre commercial VDB et assurant une correspondance sur la RN 20 avec les bus DM 151, DM 153 et DM 17B dans les deux sens.

Parcours et horaires :

www.lavilledubois.fr [Infos pratiques > Transports]

SERVICES PUBLICS ET COMMERCES DU CENTRE VILLE

Fermetures estivales

■ Services publics

Mairie : fermeture de l'accueil et de l'état civil les samedis 20 et 27 juillet, 3, 10 et 17 août

CCAS : ouvert tout l'été

Services Techniques et Urbanisme : fermés les samedis 20 et 27 juillet, 3, 10 et 17 août

Police : ouvert tout l'été

Service Educatif : ouvert tout l'été de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 (sauf mercredi après-midi), fermé le vendredi 16 août

Petite enfance : pas de permanence téléphonique du 10 juillet au 11 août (réouverture des structures : lire en P 7)

Micado : fermé du 4 au 18 août

Bibliothèque : fermée tous les

samedis de juillet et août

Ecole de musique et de danse : fermée à partir du 1^{er} juillet, reprise des cours le 16 septembre

La Poste (7 rue du Grand Noyer) : ouverture tout l'été

■ Commerces du centre ville

Fermetures sous réserve de changements de la part des commerçants.

Pharmacie (1 Grande Rue) : du 11 au dimanche 18 août inclus

Boucherie (8 Grande Rue) : du dimanche 28 juillet au lundi 2 septembre inclus

Boulangerie (13 Grande Rue) : du jeudi 1^{er} au mercredi 28 août, réouverture le 29 août

Dianesthétique (17 Grande Rue) :

du dimanche 11 au mardi 27 août inclus

Crêperie (27 Grande Rue) : du dimanche 4 au lundi 19 août, réouverture mardi 20 août à 12h

Coiffure Élégance (30 Grande Rue) : du samedi 3 août au lundi 19 août inclus

Pizzeria (49 Grande Rue) : ouverture tout l'été

Epicerie (1 rue du Grand Noyer) : ouverture tout l'été

Sellerie (3 rue du Grand Noyer) : du lundi 12 au dimanche 25 août, réouverture lundi 26 août

Chantal Coiffure (8 rue du Grand Noyer) : du dimanche 28 juillet au mercredi 21 août inclus



SÉJOUR MICADO

Entre terre et mer

Le Micado propose aux ados et pré-ados un séjour "entre terre et mer", en Gironde, du 6 au 13 juillet. Les jeunes y pratiqueront le bodyboard et le "stand up paddle" (sport pratiqué debout sur un surf, avec une pagaie), iront dans un parc aquatique et sur la dune du Pyla.



ACCUEILS DE LOISIRS

Les plus jeunes d'abord aux Renondaines

Pour permettre aux plus jeunes de mieux se reposer, après une année scolaire bien remplie, les enfants de petite et moyenne section de maternelle (2012-2013) seront accueillis pendant une semaine, du 8 au 12

juillet, à l'école des Renondaines. Ils rejoindront ensuite pour le reste de l'été les enfants de la grande section de maternelle et les élémentaires qui seront déjà à la Ferme de la Croix Saint-Jacques (voie du 8 Mai 1945).

MINI-SÉJOUR

Pour ceux qui ne partent pas...

La municipalité propose aux enfants qui ne partent pas ou peu en vacances, et inscrits plusieurs semaines à l'accueil de loisirs de l'été, un mini-séjour à Breuillet. Du 23 au 26 juillet, douze

enfants de 6 à 11 ans iront prendre l'air du Hurepoix et découvriront les joies de la vie sous tente. Deux animateurs leur proposeront des activités variées, telles que vélo, accrobranche,



Rendez-vous mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 12 et 26 juillet,
de 9h à 16h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"
Mardi 16 juillet, de 14h à 17h
Sur le parking de l'Escale
(chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au
06 80 72 81 94

Fermeture des structures

■ **Multi-accueil** : fermeture le vendredi 2 août. Accueil régulier : rentrée des enfants le 3 septembre. Accueil occasionnel (halte-garderie) : à partir du 9 septembre, réservations via la permanence téléphonique le jeudi 5 septembre, de 9h30 à 12h.

■ **Relais Assistantes Maternelles** : réouverture le 26 août, reprise des animations collectives le lundi 9 septembre.

■ **Accueil parents-enfants** : réouverture le vendredi 13 septembre.

balades en forêt, grands jeux etc.

Pour ces enfants, le coût du séjour sera identique au coût de la semaine d'accueil de loisirs.

Contact : service Educatif, 01 64 49 59 45

Les rendez-vous **Loisirs**



A Tirschenreuth, "Le Bouliste" de l'artiste urbisylvain Toto est inauguré en présence des maires allemand et français

JUMELAGE

Un nouveau voyage pour entretenir l'amitié

Par l'association ECRI

C'est, emmenée par le Maire, sous des cieux peu engageants, qu'une délégation de La Ville du Bois s'est rendue à Tirschenreuth. Le week-end des 1^{er} et 2 juin, elle a inauguré avec ses amis allemands le jardin et le lac récemment ouverts au public. Ce voyage a aussi été l'occasion de dévoiler aux habitants de Tirschenreuth la sculpture imaginée par Toto, notre artiste urbisylvain bien connu. Cette œuvre représente un bouliste en position de tir, idéalement placée à côté du terrain de boules.

Les discours prononcés, une balade tout autour du lac, long de deux kilomètres, nous a permis d'apprécier le travail effectué depuis près de trois ans. Ce n'est que pelouses bien entretenues, fleurs, arbres et arbustes qui ponctuent cette promenade, agrémentée par le vol de plusieurs espèces d'oiseaux. Le soir, c'est au restaurant panoramique surplombant le lac que le maire de Tirschenreuth et son ministère ont accueilli notre délégation. Ce fut un déplacement bref, mais intense et cordial.

PISCINE

A l'heure d'été

Du lundi 1^{er} juillet au lundi 2 septembre inclus, la piscine du SIRM de Montlhéry ouvrira selon les horaires d'été.

■ Du lundi au vendredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 19h30.



■ Samedi et dimanche : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Renseignements : 01 69 01 22 99



En bref

Il participe à l'orchestre de l'opéra de Massy

A la suite de sa participation aux deux dernières éditions du concert du Nouvel An d'Europ' Essonne, Pierre Lemaistre, directeur de l'école de musique et de danse, vient de participer à des concerts avec l'orchestre de l'opéra de Massy. Sa trompette a soutenu Verdi et son requiem. Une belle reconnaissance pour lui et... pour la ville.

Musique et danse : nouvelles inscriptions

Vous souhaitez faire de la musique ou de la danse ? L'école municipale de musique et de danse prendra les nouvelles inscriptions :

- le jeudi 5 septembre, entre 18h et 20h
- le samedi 7, entre 10h et 13h (matinée portes ouvertes : présence des professeurs et découverte des instruments)
- lors de la fête des associations, dimanche 8, entre 9h et 18h
- ou le lundi 9 septembre, entre 18h et 20h.

Contact : 01 64 49 55 40

Marie-Christine Cazier, athlète de haut niveau

Un ancien "record de France" dans la ville

"Chacun sa route, chacun son chemin...". Tel le refrain du film "Un indien dans la ville", Marie-Christine Cazier court tous les jours, ou presque, dans les bois et rues de la commune. Athlète de haut niveau, elle détenait le record de France du 200 mètres avant que Marie-Jo Pérec ne lui souffle. C'est peu dire ! Malgré ses nombreux records (vice-championne du monde et d'Europe sur 200 mètres) et sa participation aux JO de Séoul en 1988 et de Barcelone en 1992, l'humilité est certainement l'une de ses plus grandes qualités. Lorsqu'elle croise des jeunes qui jettent leurs canettes au sol, elle va discuter avec eux et essaie de leur passer des messages. Mais elle ne se force pas, c'est naturel pour elle. Le contact, elle l'a dans la peau. Le partage et l'altruisme, encore plus. C'est sur la base de ces principes qu'elle a élevé son fils, Davy Richet, lui-même athlète au palmarès prometteur.

Un parcours atypique

Sa route, elle l'a poursuivie comme fonctionnaire pendant vingt ans. Elle a occupé des postes liés au sport dans des mairies des Hauts-de-Seine et de Seine-et-Marne, puis chez les Officiers Sapeurs-pompiers au niveau national. "Je n'ai jamais été intéressée, comme de nombreux sportifs, par l'argent, explique-t-elle. J'ai toujours privilégié les études et ai choisi, tout simplement, de travailler." Il y a un an et demi, elle a obtenu le diplôme universitaire Droit du Sport à la Sorbonne, ainsi que les

BE 3 (Bachelor Européen) et Master Préparateur physique européen. Elle vient de créer son entreprise, après avoir rencontré un ostéopathe du sport qui habite lui aussi à La Ville du Bois. Innovante, son activité n'a pas d'équivalent. "J'aide les personnes, quels que soient leur niveau sportif et leur âge, à retrouver le goût d'une activité sportive qui leur corresponde. L'idée, c'est aussi de leur redonner confiance en elles". Sa société, 3S Forme, évalue la condition physique de la personne (métabolisme, muscles, alimentation...) et la suit au travers de coaching individuel ou collectif, à domicile ou sur le golf du Coudray-Montcaux (Essonne). Pour cela, Marie-Christine s'est entourée d'experts diplômés, équipés de logiciels de pointe. "L'idée m'est venue lorsque, à cause d'une grave intervention chirurgicale au genou, j'ai vécu six mois sous perfusion, à la maison. Je me suis demandé comment les gens faisaient pour sortir d'une telle expérience de manière positive. La médecine ne peut pas tout résoudre."

Marie-Christine Cazier est appréciée de ses voisins, les commerçants la reconnaissent. Pourtant, cela ne fait que deux ans qu'elle habite la commune, rue de Gaillard. Sans doute parce que, courageuse et positive, elle porte une attention aux autres qui ne laisse pas indifférent.

06 75 19 93 39
3sforme@orange.fr
www.3sforme.fr

J'aide les personnes à retrouver le goût d'une activité sportive



En 2008, Marie-Christine Cazier reçoit le titre de Chevalier de l'ordre national du Mérite des mains du Président de la République, pour sa carrière de sportive de haut niveau.

Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Eviter le mélange des genres

Vous avez pu remarquer dans les derniers numéros de la revue municipale, que l'opposition, assoupie durant l'essentiel du mandat, n'hésite pas, en mal d'idées de proposition, à utiliser épisodiquement l'espace qui lui est accordé pour recruter sans retenue aux frais des administrés. Nous ne verserons pas dans ces pratiques et, pour être conformes à l'esprit du législateur, nous n'aborderons aucun thème de campagne dans les prochaines Feuilles du Bois. Vous pourrez nous contacter via notre adresse de courrier électronique et nous retrouver sur notre site Internet qui se mettra progressivement en place à la rentrée prochaine.

Contact : ucvb@ucvb.fr

Site Internet : www.ucvb.fr/

Notre site UCVB actuel, au look 2008 quelque peu rétro, va être remodelé et réactualisé par nos soins. Il sera enrichi du bilan des réalisations du mandat 2008-2014 et des projets que nous soumettrons à vos critiques et suggestions, en vue du prochain verdict électoral. Pour finir, nous souhaitons que les vacances, en famille ou entre amis, soient l'occasion pour chacun d'oublier la morosité ambiante.

Bien cordialement, l'équipe UCVB

Vivre Autrement

Chers Urbisylvains,
Avant tout un grand merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont répondu.

Votre enthousiasme et réel désir de transformation, ainsi que vos idées et propositions, nous ont confortés dans notre volonté de changement.

Je fus agréablement surprise d'être contactée par des citoyens non affiliés à "la gauche" mais souhaitant défendre des valeurs auxquelles l'équipe de Vivre Autrement est attachée, et j'espère que cet engouement va se poursuivre.

Ce tissage de liens, indispensable à toute vie sociale et à toute vie politique, montre à quel point le renouveau est nécessaire. Un quatrième mandat pour le maire sortant serait de trop. Tous les citoyens, toutes tendances confondues et n'ayant pas de pouvoir politique, pensent que la loi devrait interdire d'aller au-delà de deux mandats : c'est évident. Nous savons tous, pour l'avoir vécu dans d'autres situations, qu'une équipe s'essouffle, prend des habitudes, ne réfléchit plus autant... Alors continuons à être force de pensée, d'innovation, d'idées et de propositions.

Nous allons continuer à vous rencontrer pour discuter et échanger durant l'été. Je vais vous laisser sur cette perspective d'un bel été en vous souhaitant au nom de toutes et de tous d'heureuses vacances.



Véronique Pujol

Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et transports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,
Solidarité

Maurice Bourdy,
Manifestations locales

Christelle Derchain,
Culture et associations culturelles

Jacky Carré,
Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Ossen

Eliane Ciret

Guy Jousse

Claude Thiroux

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirottes

Christian Kidscheid

Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 11 juillet**, de 14h à 17h, à Montlhéry (mairie, 14 rue de la Chapelle). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. **Mardi 16 juillet**, de 13h30 à 16h30, à Montlhéry (mairie, 14 rue de la Chapelle). Renseignements : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Conseil en médiation - Information, écoute, orientation - Le 2^e mercredi du mois, de 9h à 12h, au

CCAS (23 rue du Grand Noyer). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 49.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. Contact : 01 64 49 59 40

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Permanences sans rendez-vous à Longjumeau et à Montlhéry. Contacter le 01 69 01 96 05.

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi (y compris 15 août)
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45. Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** : Nuit (20h-8h) : contacter le commissariat de police de Sainte-Geneviève au 01 69 72 17 17. Dimanche et jours fériés : les pharmacies affichent la pharmacie de garde.
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Vive les vacances éco-responsables !

Les vacances sont faites pour se reposer, prendre le temps, se balader. Mais vivre l'esprit libre n'empêche pas de continuer à adopter un comportement éco-citoyen pendant ses vacances. Le tourisme responsable, respectueux de l'environnement et des hommes et femmes qui vivent dans les pays et régions recevant des touristes, est à consommer sans modération.



Les déplacements

- Adoptez une conduite économique : roulez à vitesse constante, évitez d'utiliser la climatisation
- optez pour la marche, le vélo, le bus, le covoiturage

Les espaces naturels

- protégez les écosystèmes et les animaux locaux
- ne cueillez pas les fleurs
- empruntez les sentiers balisés
- ne laissez jamais de déchets lors d'une randonnée
- ne jetez pas vos mégots de cigarettes sur la plage ou sur les chemins

Les déchets

- ne jetez rien dans la nature ou en mer
- en camping ou en location, continuez à les trier (renseignez-vous auprès de la mairie de votre lieu de vacances)

L'énergie

- ne laissez pas la lumière ou le chauffage inutilement allumés
- ne laissez pas les appareils en veille

Et favorisez les produits locaux !

Etat Civil

Bienvenue

- 11 mai : Daniela DE LIMA BURCIO
- 15 mai : Ruben CARLOS MARQUES
- 17 mai : Céline VICARI
- 19 mai : Alicia OLIVEIRA
- 28 mai : Aubin STEFANINI

Félicitations

- 26 mai : Sandra FORESTIER et Nicolas CONAN

Condoléances

- 05 mai : Denise ROURE épouse ROINEAU



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]



Dans l'agglomération Europ'Essonne

Les manifestations estivales

- Spectacle son et lumière suivi d'un feu d'artifice
Samedi 13 juillet à 22h30, à Linas, stade du Cosom
(rue de Carcassonne)
- Feu d'artifice
Samedi 13 juillet à 22h30, à Marcoussis (parc des Célestins)
- Fête foraine et feu d'artifice
Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre
(feu d'artifice à 22h), à Epinay-sur-Orge



Septembre en bref

- 08 : fête des associations
- 14 : fête du patrimoine
- 21 : retraite aux flambeaux, feu d'artifice musical et bal
- 22 : Saint Fiacre

L'été en Essonne

Où trouver les idées ?

Pour découvrir manifestations et idées de balades, voici quelques sources d'inspiration :

- le site tourisme-essonne.com dispose d'un plan interactif pour situer jardins, musées et monuments, villes royales etc.
- Le Républicain magazine recense de nombreuses manifestations dans l'Essonne
- nouveau-paris-ile-de-france.fr
- les sites internet des communautés d'agglomération
- les sites internet des communes touristiques

Balades à pied, en vélo :

- sivoa.fr
- idf.ffrandonnee.fr
- ffrandonnee.fr
- voiescyclables.free.fr
- transilien.com/static/transilien-velo

